

FFMC 50
444 rue de la Chasse aux loups
50110 Cherbourg-en-Cotentin
☎ 06 18 63 35 30

M. Philippe BAS
Sénateur de la Manche
Permanence parlementaire
29 grande rue
50670 Saint-Pois

Cherbourg-en-Cotentin, le 11 Mai 2018

Envoyé en courrier papier et par mail à :

- Jérémy MAISONNEUVE, assistant parlementaire au Sénat - p.bas@senat.fr
- Franck ESNOUF, assistant parlementaire dans la Manche -
attacheparlementaire.bas@gmail.com

Monsieur le Sénateur.

Au nom des usagers de la route, nous souhaitons vous encourager dans votre démarche contre la mesure des 80 km/h.

Nous avons pris connaissance de l'ensemble de vos actions, relayées sur notre portail. Votre intervention au Sénat nous a donné l'espoir que ce cataplasme puisse disparaître.

De notre côté, nous continuons au niveau national de faire connaître notre désaccord par les manifestations, le recensement des opposants et continuons à proposer notre vision de la Sécurité Routière.

Notre rencontre avec Mr GOASDOUE, (<https://goo.gl/W5Rnqr>), Président du Conseil National de Sécurité Routière s'est soldée par une fin de non recevoir et un mépris certain pour l'ensemble des usagers de la route et des élus.

Nous avons expliqué que les Élus en charge de la Sécurité Routière n'avaient pas attendus cette mesure pour prendre en charge le réseau routier de nos départements. Il suffit d'emprunter une route secondaire pour constater que 75% du réseau est déjà à 70 km/h, entre les endroits identifiés dangereux, les agglomérations, les zones à 30, les voies à priorités etc etc.... La vitesse est déjà bien en dessous des 80 km/h.

Fédération Française des Motards en Colère

444 rue de la Chasse aux loups apt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30

Mail : ffmc50@ffmc.fr

site <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Nous avons également évoqué les vraies raisons de cette manipulation sécuritaire. Il y a quelques mois nos gouvernants ont offert les radars aux entreprises privées et très vite pour assurer une rentabilité, le 80 km/h est instauré.

Je trouve méprisant ce choix de ne vouloir sauver que 400 vies, alors que nous avons des propositions bien plus ambitieuses. Il suffirait tout simplement de nationaliser les autoroutes que nous avons payé depuis longtemps. C'est l'endroit le moins accidentogène mais aujourd'hui le plus cher. Aussi bien par l'accès que par la vente des carburants. Cette action ambitieuse désengorgerait le réseau secondaire le plus touché par l'accidentologie et inviterait l'ensemble des citoyens à bien comprendre cette ambition de Sécurité Routière.

Utilisateurs de 2 roues, nous demandons depuis plus de 30 ans le doublement du rail de sécurité, souvent fatal aux usagers vulnérables que sont les deux roues, la mise en place des préconisations du CEREMA concernant l'aménagement du mobilier urbain. Nous insistons sur la présence d'agents assurant les dépistages d'alcoolémie, d'usage de psychotropes car les machines en sont actuellement incapables. Nous recommandons la mise en place d'un véritable contrôle des formations aux permis et une Charte comme celle de l'AFDM, pour un véritable challenge et non un permis bachotage qui montre, par les chiffres, son inefficacité. Dans beaucoup de cas seul le prix fait l'attractivité et non la formation. Mettre un prix plus raisonnable qui imposerait une formation à la hauteur.

Cette charte existe déjà à la FFMC qui par son expertise d'assureur, La Mutuelle des Motard(e)s a trouvé une solution: inviter les assurés à faire des formations pour bénéficier de réduction des tarifs.

D'autres solutions existent plutôt que la répression. Seule une véritable volonté politique et le soutien des usagers permettra de faire régresser la mortalité et le handicap.

Hélas nous sommes bien conscients que l'objectif identifié n'est pas celui annoncé. Chacun d'entre nous, avons bien compris le message, un souhait clair et annoncé par les personnes en charges, passer de deux millions de procès verbaux à douze millions. Les expérimentations que vous avez vous même souhaitées, consultées, sont un échec tant par leurs mises en place que par leurs analyses.

En Europe, des pays ont déjà travaillé sur le sujet et les retours sont contestables.

Les différentes associations, expertises, analyses indépendantes annoncent bien l'inutilité de cette course vers la rentabilité au détriment d'une vraie cause nationale de Sécurité Routière.

Fédération Française des Motards en Colère

444 rue de la Chasse aux loups apt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30

Mail : ffmc50@ffmc.fr

site <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

FFMC | 50

MOTARDS & CITOYENS | MANCHE

Depuis plusieurs années nous exposons, supplions, souhaitons être partie intégrante contre ce fléau, à croire que seules ces personnalités étaient impactées par ces drames.

Nous avons avec des parlementaires, des élus, des associations demandé des États Généraux sur la sécurité routière afin de participer activement à mettre en place d'autres solutions.

Nous revenons vers vous pour vous faire connaître notre soutien et notre volonté à relayer votre parole... .

La FFMC 50 vous invite à venir prendre la parole lors de notre prochaine action de contestation le samedi 9 Juin 2018 à Saint-Lô, Plage-Verte entre 12h et 14h. Il est important que l'ensemble des Élus de la Manche s'expriment devant les Citoyens qui n'en peuvent plus d'être infantilisé et condamné de fait.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer Monsieur Le Député , l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry MARIE
Coordinateur FFMC 50

Nota Bene :

Courrier publié sur <https://goo.gl/X2e9og>



Fédération Française des Motards en Colère

444 rue de la Chasse aux loups apt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel : 06 18 63 35 30

Mail : ffmc50@ffmc.fr

site <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook : FFMC50

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la